

Section 1 - Destinations des constructions, usages des sols et types d'activités

NM - Article 1 - Destinations et sous-destinations des constructions

Destinations	Sous-destination	Interdites	Autorisées	Autorisées sous conditions
	<i>Zone</i>	NM	NM	NM
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole			X
	Exploitation forestière	X		
Habitation	Logement	X		
	Hébergement	X		
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détails	X		
	Restauration	X		
	Commerce de gros	X		
	Activités de service (accueil clientèle)	X		
	Hébergement hôtelier et touristique	X		
	Cinéma	X		
Equipement d'intérêt collectif et services publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés	X		
	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés			X
	Etablissements d'enseignement, de santé et d'action sociale	X		
	Salles d'art et de spectacles	X		
	Equipements sportifs	X		
	Autres équipements recevant du public	X		
Autres activités des secteurs secondaires ou tertiaires	Industrie	X		
	Entrepôt	X		
	Bureau	X		
	Centre de congrès et d'exposition	X		



L'ensemble des destinations et sous destinations doivent obtenir, au préalable, auprès de l'Etat, un titre d'occupation approprié.

► Conditions complémentaires spécifiques à la destination « exploitation agricole » :

- Ne pas engendrer pour le voisinage une aggravation des dangers ou nuisances ;
- Ne pas porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ;
- Être nécessaire aux activités de cultures marines de production, dans le respect des dispositions du décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié, fixant le régime d'autorisation des exploitations de cultures marines.

► Conditions complémentaires spécifiques à la destination « équipement d'intérêt collectif et services publics » :

- Ne pas engendrer pour le voisinage une aggravation des dangers ou nuisances ;
- Ne pas porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ;
- Être nécessaire au bon fonctionnement de la vocation du domaine public maritime naturel.

NM - Article 2 - Usages et affectations des sols et types d'activités

Tout ce qui n'est pas autorisé sous condition est interdit.

Sont autorisés sous conditions les usages et affectations des sols ainsi que les types d'activités suivants :

Sont admis, sous réserve de la prise en compte des préoccupations d'environnement et d'insertion dans les sites d'implantation et sous réserve de l'obtention préalable auprès de l'Etat d'un titre d'occupation approprié :

- Les installations, constructions, aménagements d'ouvrages nécessaires à la sécurité maritime et aérienne, à la défense nationale, à la sécurité civile lorsque leur localisation répond à une nécessité technique impérative.
- Les ouvrages et installations liés au fonctionnement du port de pêche et de plaisance.
- Les mouillages groupés et infrastructures légères nécessaires à leur fonctionnement ainsi que les mouillages autorisés.
- Les constructions ou installations nécessaires à des services publics, et notamment aux ouvrages de raccordement aux réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité des installations marines utilisant les énergies renouvelables.
- Les affouillements liés au dragage des rivières.
- Les usages conformes à la vocation du domaine public maritime naturel.
- Les installations liées à l'aquaculture marine et à l'exploitation des ressources de la mer selon la procédure d'instruction qui leur est particulière.

366

NM - Article 3 - Mixité fonctionnelle et sociale

NM - 3.1 Mixité fonctionnelle

Non réglementé

NM - 3.2 Mixité sociale

Non réglementé



Section 2 - Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

Dans les secteurs concernés par une OAP, les projets sont admis à condition d'être en plus compatibles avec les principes qui relèvent de la présente section indiqués dans les OAP.

NM - Article 4 - Volumétrie et implantation des constructions

NM - 4.1 Emprise au sol des constructions

Non règlementé

NM - 4.2 Hauteur maximale des constructions

Non règlementé

NM - 4.3 Implantation des constructions

4.3.1. Implantation des constructions le long des voies ouvertes à la circulation automobile

Non règlementé

4.3.2. Implantation des constructions le long des autres voies et emprises publiques

Non règlementé

4.3.3. Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives

Non règlementé

4.3.4. Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété

Non règlementé

NM - Article 5 - Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

NM - 5.1 Caractéristiques architecturales des façades, des toitures des constructions et des clôtures

Non règlementé

NM - 5.2 Obligations imposées en matière de performances énergétiques et environnementales

Non règlementé

NM - Article 6 - Traitement environnemental et paysager des espaces non-bâti et abords des constructions

NM - 6.1 Obligations imposées en matière de réalisation d'espaces libres et plantations

Non règlementé

NM - 6.2 Obligations imposées en matière de réalisation de surfaces non imperméabilisées

Non règlementé

NM - Article 7 - Stationnement

Non règlementé



Section 3 - Equipements et réseaux

Dans les secteurs concernés par une OAP, les projets sont admis à condition d'être en plus compatibles avec les principes qui relèvent de la présente section indiqués dans les OAP.

368

NM - Article 8 - Desserte par les voies publiques et privées

Cf. Titre II – Dispositions applicables à toutes les zones :

- ▶ *Chapitre F – dispositions réglementaires relatives aux voies et accès*

NM - Article 9 - Desserte par les réseaux

Cf. Titre II – Dispositions applicables à toutes les zones :

- ▶ *Chapitre G – dispositions réglementaires relatives au raccordement aux réseaux*



Titre VII. Annexes



Annexe 1 - Les emplacements réservés



MORLAIX – GARLAN – PLOUIGNEAU

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'une voie de contournement	19 796	Conseil Départemental 29

371

CARANTEC

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'un espace de stationnement sur le port	900	Commune de Carantec
ER 2	Agrandissement de l'espace de stationnement du port	225	Commune de Carantec
ER 3	Création d'un cheminement doux	240	Commune de Carantec
ER 4	Extension des équipements du Collège des Deux Baies.	5 889	Conseil Départemental
ER 5	Intégration d'une voie privée dans le domaine public	1 659	Commune de Carantec
ER 6	Création d'un espace de stationnement	595	Commune de Carantec
ER 7	Prolongement de voirie (rue Keravel)	15	Commune de Carantec
ER 8	Prolongement de voirie (rue Keravel)	92	Commune de Carantec
ER 9	Parcelle enclavée au sein des terrains communaux	191	Commune de Carantec
ER 10	Parking de la plage du Clouet	3 099	Commune de Carantec
ER 11	Aménagement du carrefour situé au nord du Varquez	286	Commune de Carantec

ER 12	Intégration de la voirie du Varquez dans le domaine public	1 680	Morlaix Communauté
ER 13a	Redressement de voirie	7 694	Commune de Carantec
ER 13b	Redressement de voirie	2 872	Commune de Carantec
ER 14	Elargissement de voirie (chemin Louis de Guennec)	40	Commune de Carantec
ER 15	Création d'un cheminement doux	201	Commune de Carantec
ER 16	Elargissement de voirie	90	Commune de Carantec
ER 17	Elargissement de voirie	116	Commune de Carantec
ER 18	Création d'un cheminement doux	136	Commune de Carantec
ER 19	Aménagement du carrefour	132	Commune de Carantec
ER 20	Aménagement du carrefour	737	Commune de Carantec
ER 21a	Création d'un cheminement doux le long du Chemin Louis Le Guennec	219	Commune de Carantec
ER 21b	Création d'un cheminement doux le long du Chemin Louis Le Guennec	235	Commune de Carantec
ER 22	Elargissement de voirie (chemin de Coat Hir)	124	Commune de Carantec
ER 23	Création d'un chemin au GR34	380	Commune de Carantec



GUERLESQUIN

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'une voie ou passage publique	818	Commune de Guerlesquin
ER 2	Création d'un équipement sportif	9 646	Commune de Guerlesquin

373

GUIMAËC

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Elargissement de la voirie	240	Commune de Guimaëc
ER 2	Création d'une voie d'accès	2 609	Commune de Guimaëc
ER 3	Extension du musée des vieux outils	559	Commune de Guimaëc
ER 4	Création d'un espace de stationnement	621	Commune de Guimaëc
ER 5	Création d'un cheminement doux : rue de Beg Ar Fri au cheminement intérieur de la zone	272	Commune de Guimaëc
ER 6	Création d'un cheminement doux entre Pont Prenn et la rue de Beg Ar Fri	267	Commune de Guimaëc
ER 7	Création d'un espace de stationnement	2 537	Commune de Guimaëc



HENVIC

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'une voie d'accès	449	Commune de Henvic

374

LANMEUR

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Aire de retournement	110	Commune de Lanmeur
ER 2	Création d'un espace de stationnement	2 969	Commune de Lanmeur
ER 3	Elargissement de la voirie (aménagement routier le long de la RD 78)	580	Commune de Lanmeur
ER 4	Extension de la déchèterie pour la sécurisation et la mise aux normes	11 463	Morlaix Communauté

LOCQUENOLE

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Extension du cimetière	2 748	Commune de Locquénolé



LOCQUIREC

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Elargissement de la venelle de Pouldrein (6 m)	309	Commune de Locquirec
ER 2	Elargissement de l'impasse de Parc Treis (6 m)	880	Commune de Locquirec
ER 3	Accès à la zone agricole de Mézou Keramézou	102	Commune de Locquirec
ER 4a	Création d'un cheminement doux	1 313	Commune de Locquirec
ER 4b	Création d'un cheminement doux	509	Commune de Locquirec
ER 4c	Création d'un cheminement doux	314	Commune de Locquirec
ER 4d	Création d'un cheminement doux	420	Commune de Locquirec
ER 4e	Création d'un cheminement doux	346	Commune de Locquirec
ER 4f	Création d'un cheminement doux	1 371	Commune de Locquirec
ER 4g	Création d'un cheminement doux	687	Commune de Locquirec
ER 4h	Création d'un cheminement doux	292	Commune de Locquirec
ER 5	Création d'un cheminement doux pour accéder à l'école	502	Commune de Locquirec
ER 6	Création d'une voie entre la rue des Sables Blancs et l'impasse des Pâquerettes	1 636	Commune de Locquirec



ER 7	Elargissement de voirie (8m)	58	Commune de Locquirec
ER 8	Canalisation d'assainissement (5m)	886	Commune de Locquirec

MORLAIX

Numéro	Description	Superficie indicative (en m²)	Bénéficiaire
ER 1	Agrandissement de l'école de Ploujean	1 540	Commune de Morlaix
ER 2	Agrandissement du cimetière de Ploujean et création d'espaces de stationnements	4 433	Commune de Morlaix
ER 3	Aménagement du chemin au lieu-dit La Fouasserie	864	Commune de Morlaix
ER 4	Aménagement du chemin au lieu-dit Keranroux	1 388	Commune de Morlaix
ER 5a	Aménagement de la rue de la Baie	521	Commune de Morlaix
ER 5b	Aménagement de la rue de la Baie	964	Commune de Morlaix
ER 5c	Aménagement de la rue de la Baie	125	Commune de Morlaix
ER 5d	Aménagement de la rue de la Baie	532	Commune de Morlaix
ER 5e	Aménagement de la rue de la Baie	824	Commune de Morlaix
ER 5f	Aménagement de la rue de la Baie	102	Commune de Morlaix



ER 5g	Aménagement de la rue de la Baie	86	Commune de Morlaix
ER 5h	Aménagement de la rue de la Baie	784	Commune de Morlaix
ER 5i	Aménagement de la rue de la Baie	49	Commune de Morlaix
ER 5j	Aménagement de la rue de la Baie	103	Commune de Morlaix
ER 5k	Aménagement de la rue de la Baie	35	Commune de Morlaix
ER 6	Création d'un cheminement doux rue de la Baie	234	Commune de Morlaix
ER 7	Création d'un cheminement doux rue de Kermaria	167	Commune de Morlaix
ER 8a	Aménagement de la rue de Bellevue de la Madeleine	1	Commune de Morlaix
ER 8b	Aménagement de la rue de Bellevue de la Madeleine	1 077	Commune de Morlaix
ER 8c	Aménagement de la rue de Bellevue de la Madeleine	59	Commune de Morlaix
ER 8d	Aménagement de la rue de Bellevue de la Madeleine	1 120	Commune de Morlaix
ER 8e	Aménagement de la rue de Bellevue de la Madeleine	16	Commune de Morlaix
ER 9	Aménagement d'un accès piéton rue de Bellevue de la Madeleine	69	Commune de Morlaix
ER 10	Aménagement d'un cheminement doux au lieu-dit La Fouasserie	2 283	Commune de Morlaix



ER 11	Aménagement d'un cheminement doux au lieu-dit Le Grand Launay	3 246	Commune de Morlaix
ER 12	Aménagement d'un cheminement doux rue des Brebis	100	Commune de Morlaix
ER 13	Aménagement d'un rond-point au lieu-dit Tunisie	4 339	Conseil Départemental
ER 14	Création d'un accès depuis la rue Paul Sézane	139	Commune de Morlaix
ER 15	Création d'un cheminement doux au lieu-dit Bel Air	348	Commune de Morlaix
ER 16	Création d'un cheminement doux rue de Ploujean	233	Commune de Morlaix
ER 17	Création d'un cheminement doux rue de Pont-Coz	929	Commune de Morlaix
ER 18	Création d'un cheminement doux rue du Général Le Flô	1 673	Commune de Morlaix
ER 19	Création d'une voie rue du Croissant	1 780	Commune de Morlaix
ER 20	Elargissement de la voie route de Carhaix	152	Commune de Morlaix
ER 21a	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	2 413	Commune de Morlaix
ER 21b	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	1 529	Commune de Morlaix



ER 21c	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	191	Commune de Morlaix
ER 21d	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	130	Commune de Morlaix
ER 21e	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	15	Commune de Morlaix
ER 21f	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	539	Commune de Morlaix
ER 21g	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	65	Commune de Morlaix
ER 21h	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	24	Commune de Morlaix
ER 21i	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	142	Commune de Morlaix
ER 21j	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	613	Commune de Morlaix
ER 21k	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	222	Commune de Morlaix



ER 21l	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	231	Commune de Morlaix
ER 21m	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	26	Commune de Morlaix
ER 21n	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	1 012	Commune de Morlaix
ER 21o	Création d'un cheminement doux le long de la rivière de Morlaix	1 345	Commune de Morlaix

PLEYBER-CHRIST

Numéro	Description	Superficie indicative (en m²)	Bénéficiaire
ER 1	Elargissement de voirie	4 037	Commune de Pleyber-Christ
ER 2	Elargissement de voirie	116	Commune de Pleyber-Christ
ER 3	Création d'un passage inférieur	165	Commune de Pleyber-Christ
ER 4	Création d'un passage inférieur	152	Commune de Pleyber-Christ
ER 5	Création d'un passage inférieur	25	Commune de Pleyber-Christ
ER 6	Passage des réseaux rue d'Armor	348	Commune de Pleyber-Christ



PLOUEGAT-GUERRAND

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Bassin de gestion des eaux pluviales	985	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 2	Bassin de gestion des eaux pluviales	1 638	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 3	Equipements techniques	387	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 4	Extension des équipements	3 578	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 5	Rue ou cheminement doux à créer	860	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 6	Création d'un accès à la zone 2AUH	3 262	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 7	Voies ou passage public à élargir	73	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 8	Voies ou passage public à créer	1 244	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 9	Bassin de rétention	3 487	Commune de Plouégat-Guerrand
ER 10	Aménagement du futur hameau	5 255	Commune de Plouégat-Guerrand

381

PLOUEGAT-MOYSAN

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'un cheminement doux	398	Commune de Plouégat-Moysan
ER 2	Accès (opération de renouvellement urbain)	212	Commune de Plouégat-Moysan
ER 3	Création d'un accès à la zone 2AUH	165	Commune de Plouégat-Moysan



PLOUEZOC'H

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'une voie d'accès aux parcelles agricoles	196	Commune de Plouézoc'h
ER 2	Extension de la station de lagunage	9 053	Commune de Plouézoc'h
ER 3	Aménagement le long de la RD76	933	Commune de Plouézoc'h

382

PLOUGASNOU

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Acquisition du chemin de la Baie	669	Commune de Plougasnou
ER 2	Aire de stationnement	577	Commune de Plougasnou
ER 3	Voie à créer	613	Commune de Plougasnou
ER 4	Aménagement lié au sport	490	Commune de Plougasnou
ER 5	Création d'un cheminement doux	253	Commune de Plougasnou
ER 6	Elargissement de la voirie	1255	Commune de Plougasnou
ER 7	Extension du cimetière	1529	Commune de Plougasnou
ER 8	Extension du parc de stationnement	615	Commune de Plougasnou
ER 9	Stationnement et belvédère	4154	Commune de Plougasnou
ER 10	Stationnement et cheminement doux	277	Commune de Plougasnou



PLOUGONVEN

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Accès au stationnement du cimetière de Saint-Eutrope	227	Commune de Plougonven
ER 2	Aménagement du stationnement du cimetière de Saint-Eutrope	592	Commune de Plougonven
ER 3a	Aménagement de la voirie	528	Commune de Plougonven
ER 3b	Aménagement de la voirie	218	
ER 4	Carrefour à aménager sur la rue de Kermadec	632	Commune de Plougonven
ER 5	Cheminement doux dans le vallon de Saint-Eutrope	983	Commune de Plougonven
ER 6a	Elargissement de voirie (3m)	4 289	Commune de Plougonven
ER 6b	Elargissement de voirie (3m)	2 034	Commune de Plougonven
ER 6c	Elargissement de voirie (3m)	1 129	Commune de Plougonven
ER 6d	Elargissement de voirie (3m)	593	Commune de Plougonven
ER 6e	Elargissement de voirie (3m)	85	Commune de Plougonven
ER 6f	Elargissement de voirie (3m)	215	Commune de Plougonven
ER 6g	Elargissement de voirie (3m)	427	Commune de Plougonven
ER 6h	Elargissement de voirie (3m)	664	Commune de Plougonven
ER 6i	Elargissement de voirie (3m)	898	Commune de Plougonven
ER 7	Sécurisation du carrefour route de Morlaix (RD9) – Chemin de Kerdreoret	1 842	Commune de Plougonven
ER 8	Voie de liaison pour les engins agricoles	5 417	Commune de Plougonven



PLOUNEOUR-MENEZ

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1a	Création d'un cheminement doux	53	Commune de Plounéour-Ménez
ER 1b	Création d'un cheminement doux	44	Commune de Plounéour-Ménez

384

PLOURIN-LES-MORLAIX

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Accès à la zone de Saint-Fiacre	8 065	Commune de Plourin-lès-Morlaix
ER 2	Accès au boisement de la vallée du Menguen	399	Commune de Plourin-lès-Morlaix
ER 3a	Aménagements sécuritaires et équipement techniques de rétention eaux pluviales	711	Commune de Plourin-lès-Morlaix et Conseil Départemental
ER 3b	Aménagements sécuritaires et équipement techniques de rétention eaux pluviales	5 162	Commune de Plourin-lès-Morlaix et Conseil Départemental
ER 3c	Aménagements sécuritaires et équipement techniques de rétention eaux pluviales	4 203	Commune de Plourin-lès-Morlaix et Conseil Départemental
ER 3d	Aménagements sécuritaires et équipement techniques de rétention eaux pluviales	804	Commune de Plourin-lès-Morlaix et Conseil Départemental
ER 4	Bassin de rétention des eaux pluviales – Vieux Moulin	1 013	Commune de Plourin-lès-Morlaix



ER 5	Bassin de rétention des eaux pluviales	4 740	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 6	Création d'un cheminement – Voie verte	1 215	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 7	Création d'un passage à Roc'h Ledan	3 281	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 8	Création d'un passage depuis la rue de la gare à la sapinière	271	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 9	Création d'une voie d'accès à la zone de Rutanguy	355	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 10	Création d'une voie d'accès à la zone du Castoret	232	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 11	Création d'une voie d'accès à la zone de Rutanguy	182	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 12	Création d'un passage depuis la zone de Verery Ven à la voie communale n°7	473	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 13	Voie d'accès à la zone de Saint-Fiacre	1 079	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 14	Extension du cimetière	581	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 15	Rectification de voirie - rue du Trégor	71	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 16	Elargissement de la voie communale n°8	847	Commune de Morlaix	de Plourin-lès-
ER 17	Extension de la déchèterie pour la sécurisation et la mise aux normes	2 669	Morlaix Communauté	



SAINTE-SEVE

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Aménagement du cimetière	3 242	Commune de Sainte-Sève
ER 2	Création d'un cheminement doux	3 100	Commune de Sainte-Sève
ER 3	Extension de l'école maternelle et primaire	1 389	Commune de Sainte-Sève
ER 4	Création d'un cheminement doux	579	Commune de Sainte-Sève

386

SAINT-JEAN-DU-DOIGT

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Cheminement le long du Donan	2 825	Commune de Saint-Jean-du-Doigt



SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Liaison douce à créer	50	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 2	Liaison douce à créer	229	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 3	Pôle d'échanges multimodal à Kerivin	11 407	Morlaix Communauté
ER 4	Rue Jean Mace - Alignement	48	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 5	Rue ou sentier piéton à créer - Rue des Ajoncs - cheminement doux	300	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 6	Voies ou passage public à créer - Alignement - rectification de virage	30	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 7	Voies ou passage public à créer - Nouvelle route et piste cyclable	8 630	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 8	Voies ou passage public à créer - Rectification de virages sur la route de Botbalan	2 970	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 9	Voies ou passage public à créer - VC n13 - Kerolzec Aménagement de carrefour	1 230	Commune de Saint-Martin-des-Champs
ER 10	Création d'un échangeur complet	15 513	Conseil Départemental 29



SAINT-THEGONNEC-LOC-EGUINER

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1	Création d'un accès à la zone 1AUH	670	Commune de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner

388

TAULE

Numéro	Description	Superficie indicative (en m ²)	Bénéficiaire
ER 1a	Extension de la déchèterie pour la sécurisation et la mise aux normes	3 192	Morlaix Communauté
ER 1b	Extension de la déchèterie pour la sécurisation et la mise aux normes	946	Morlaix Communauté
ER 2	Cheminement doux en bordure du vallon de la Garenne	1 397	Commune de Taulé
ER 3	Extension du cimetière de Penzé	1 672	Commune de Taulé



Annexe 2 - Le guide d'application de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme



Guide d'application de l'article R111-2 du Code de l'urbanisme, pour assurer la sécurité des personnes et des biens exposés au risque de submersion marine

1. Rappels sur l'article R111-2 du Code de l'urbanisme

Concernant les projets d'urbanisme, l'article R111-2 du Code de l'Urbanisme précise que : « le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations ».

Cet article vise à réglementer des projets portant notamment atteinte à la sécurité publique du fait même de leur situation en zone exposée à un risque. Relèvent de la sécurité publique toutes les mesures et tous les moyens mis en œuvre par l'État et les maires pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Sont concernés les projets de construction, d'aménagement, d'installations et de travaux faisant l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable ainsi que toutes autres utilisations du sol régies par le Code de l'urbanisme.

Les submersions marines sont de nature à mettre en péril la sécurité des personnes présentes dans les zones exposées et à provoquer des dommages aux biens qui s'y trouvent. Tout projet d'urbanisme dans ces zones soulève donc la question de la sécurité des personnes et de la protection des biens et mérite en conséquence une attention particulière des services en charge de l'instruction des projets, sur la base de cet article R111-2.

2. Objectifs du guide et contenu

Le présent guide constitue un outil d'aide à la décision pour l'instruction des projets présentés au titre de l'urbanisme sur les territoires exposés au risque de submersion marine. Il s'appuie sur les dispositions de l'article

R111-2 du Code de l'urbanisme et de la circulaire du 7 avril 2010 relative aux mesures à prendre en compte suite à la tempête Xynthia du 28 février 2010.

Les principes fondamentaux et les exemples d'application du présent guide ne sont ni exhaustifs, ni normatifs : ils renvoient dans tous les cas à une appréciation locale.

Ce guide a vocation à être utilisé sur tout territoire exposé au risque de submersion marine. Lorsque le territoire est couvert par un plan de prévention des risques littoraux (PPRL) **approuvé, les règles fixées par ce règlement s'appliquent de plein droit au territoire concerné.**

Les préconisations de ce guide diffèrent en fonction de la nature du projet concerné et du niveau d'aléa auquel ce projet est exposé.

Le guide énumère des **principes fondamentaux** (précisés au 4. Ci-dessous), applicables à tous les projets, et fournit en annexe des **exemples d'application** de ces principes à quelques cas fréquemment rencontrés en urbanisme. Les configurations évoquées ont simplement valeur d'exemple et ne sont pas exhaustives. Elles peuvent faire l'objet d'adaptations et de compléments, dans la mesure où le respect des principes fondamentaux du guide demeure garanti. Dans la plupart des situations rencontrées en zone submersible, le guide propose l'interdiction du projet ou son autorisation, le cas échéant assortie de prescriptions.

Les préconisations de ce guide ne préjugent pas des autres réglementations applicables.

3. Modalités d'application

Pour l'application des principes fondamentaux exposés au 4. Ci-dessous et des exemples d'application, il convient de se reporter aux cartes des zones exposées au risque de submersion marine dans leur dernière version, portées à la connaissance des communes en application de l'article L121-2 du Code de l'urbanisme, ainsi qu'à leurs notices techniques d'accompagnement. Y sont notamment définies et représentées les zones

